

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024



027 563 50 00

shc.soins@cms-smz.ch

www.cms-sion-herens-conthey.ch

MESSAGE DE LA DIRECTRICE ET DU PRÉSIDENT

Nouveau : les conseils de nos équipes



Ce rapport d'activité souligne les événements marquants de l'année et l'engagement des équipes du CMS SHC. La section "Le Conseil de nos équipes" partage des conseils pratiques basés sur leur expérience, visent à répondre aux questions des bénéficiaires et de leurs proches concernant le maintien à domicile. Ainsi, le CMS SHC réaffirme son rôle préventif et son engagement à être un acteur de proximité et de confiance.

Claire-Lise Giannoni, Directrice
Christophe Germanier, Président

Regards Croisés sur 2024 et Perspectives pour 2025

Continuité dans le changement

Cette phrase reflète l'année 2024 du CMS SHC qui a connu un changement de directeur et de plusieurs membres de l'équipe de direction. Elle reflète notre capacité à évoluer, à nous adapter, tout en restant fidèles à ce qui fonde notre action : une **vision fédératrice et des valeurs partagées au service de notre mission.**

Cette dynamique s'est illustrée dans plusieurs domaines clés :

Une gouvernance en phase avec les enjeux actuels

En juin, l'Assemblée des délégués a validé les nouveaux statuts de l'Association «CMS Sion-Hérens-Conthey», une évolution importante de la composition et de l'organisation du nouveau comité qui reflète notre volonté de disposer d'un cadre institutionnel adapté aux besoins de la population et aux défis du système socio-sanitaire.

Soins et accompagnement : qualité, efficacité, proximité et prévention

En 2024, les soins et l'accompagnement à domicile ont augmenté de plus de 3 %. Le modèle de personnalisation des soins a été déployé pour améliorer la qualité et l'efficacité de notre organisation. Une réflexion sur le service aide et soins a été initiée avec le comité et la direction. Des formations internes et en e-learning ont renforcé les compétences professionnelles. La prévention a enfin été au cœur de notre action, notamment avec la mise en œuvre de visites préventives adressées à des personnes en santé qui souhaitent maintenir leur autonomie. Le renforcement du soutien aux proches aidants s'inscrit également dans cette approche préventive.

MESSAGE DE LA DIRECTRICE ET DU PRÉSIDENT

Repas et transports : croissance de la demande et défi de mobiliser des bénévoles

La livraison de repas à domicile et l'organisation de transports, essentielles pour le maintien à domicile, sont souvent assurées par des bénévoles. En 2024, la demande pour ces services a augmenté, mais face à un manque de bénévoles, leur pérennité dépend de plus en plus de l'engagement de collaborateurs rémunérés.

Service social : stabilisation des demandes et accompagnement personnalisé

Le service social a connu en 2024 une stabilisation des demandes en aide sociale matérielle et personnelle. L'accompagnement des bénéficiaires dans un projet personnalisé d'insertion socio-professionnelle visant son autonomie est au cœur de la mission du service. La prévention des conséquences d'un non recours à un accompagnement social est également au cœur de l'action des équipes via des actions de sensibilisation et d'information de la population.

Une institution humaine, soucieuse de ses collaborateurs et attractive

En 2024, des campagnes axées sur les valeurs institutionnelles ont renforcé une identité forte autour de la mission. Des mesures concrètes ont amélioré les conditions de travail, suivant l'enquête de satisfaction et soutenant les formations continues. L'intégration de la CCT du secteur SLD en mai montre un engagement pour un cadre professionnel équitable. Des actions de cohésion, comme la soirée des collaborateurs et des vidéos valorisant les métiers, ont soutenu une culture d'entreprise diversifiée.

Communication : visibilité renforcée, modernité et proximité

Nous avons amélioré l'utilisation de Beekeeper comme outil de communication interne centralisé. Les supports externes ont été modernisés pour plus d'attractivité. La présence sur les réseaux sociaux a été renforcée pour promouvoir nos services et attirer des talents en phase avec notre culture. Plusieurs actions ont renforcé la visibilité du CMS auprès du public et de nos partenaires (p 11).

Perspectives 2025

En 2025, nous poursuivrons cette dynamique d'agilité, d'efficacité et d'ouverture autour des thématiques suivantes :

- Réponse de qualité, coordonnée et efficace aux attentes et besoins des bénéficiaires et de leurs proches, dans une approche intégrative ;
- Développement spécifique d'actions de communication et de prévention dans le domaine des soins et de l'accompagnement tout comme du soutien social ;
- Évolution de l'organisation du CMS SHC pour répondre aux enjeux régionaux, dans le respect des diversités et spécificités locales ;
- Implication comme prestataire de référence dans les réflexions stratégiques cantonales concernant le mandat de prestation et le modèle de financement ;
- Et consolidation de notre organisation interne et de notre ligne managériale, toujours centrée sur l'autonomie et la responsabilité professionnelle.

Remerciements : nous remercions nos bénéficiaires et leurs proches pour leur confiance.

CHIFFRES CLÉS 2024

BUDGET
45
millions

3
DISTRICTS

HABITANTS
90'000

COMMUNES
16

KMS
PARCOURS
1'672'649

MÉTIERS
22

EPT
350.9

EMPLOYÉS
553

BÉNÉVOLES
258

NBRE
D'APPRENTIS
FORMÉS
16

BÉNÉFICIAIRES
6'064

REPAS LIVRÉS
98'619

HEURES DE SOINS
219'016

NBRE
TRANSPORTS
RÉALISÉS
2557

CPE
3'233 visites
auprès de
145 enfants

DÉPENSES
AIDE SOCIALE
11'906'932

NBRE DE
VISITES
EFFECTUÉES
357'653

SOINS ET ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE



"Réflexion et évolution au service de la qualité des soins"

En 2024, le service d'Aide et soins du CMS SHC a continué à s'engager activement pour le maintien à domicile, la qualité des soins et l'accompagnement personnalisé. Cette année a été marquée par la nomination de la cheffe de service en tant que directrice en octobre, entraînant la mise en place d'une conduite du service interim impliquant les cadres. Durant cette période de transition, des réflexions collectives ont été menées avec les cadres, l'équipe de direction et le comité du CMS SHC sur une nouvelle organisation du service, en accord avec l'évolution du secteur et la philosophie managériale de l'institution.

Poursuite du déploiement du modèle de soins personnalisés

Le modèle de personnalisation des soins a été élargi à l'ensemble des sites et équipes du CMS SHC, avec une réflexion spécifique pour le site de Sion, qui représente plus du tiers du volume de prestations. Cette approche améliore la satisfaction des bénéficiaires, renforce la qualité des soins et augmente l'autonomie des collaborateurs. Les cadres se sont réunis pour échanger sur leurs expériences et mener des réflexions sur les indicateurs d'efficacité et leur évolution avec la nouvelle organisation, ce qui a permis de faire évoluer le projet.

Visites préventives à domicile : anticiper pour mieux accompagner

En 2024, le CMS SHC a lancé ses visites préventives à domicile appelées "1.2.3 santé senior". Cette prestation gratuite s'adresse aux personnes de 60 ans et plus en santé. Assurée par trois infirmières spécialisées, elle vise à soutenir le maintien en santé et l'autonomie à domicile. Les thématiques abordées sont définies avec la personne, autour de sujets tels que la mobilité, la santé, les changements de vie ou encore les ressources à mobiliser.

Le conseil de nos équipes



Pourquoi est-ce important de garder une activité physique, même légère ?

L'activité physique adaptée à votre condition et à votre âge est essentielle pour préserver votre autonomie. Entre autres bénéfices, elle contribue à prévenir les troubles musculaires et les maladies cardio-vasculaires. Vos soignants sont sensibilisés à l'importance de conserver une activité physique adaptée : n'hésitez pas à les solliciter pour définir ensemble ce que vous pouvez faire pour la maintenir.

SOINS ET ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE

Initiatives innovantes et ancrage local

Développement de l'activité « Concerts du Cœur »

Après une phase d'essai conduite avec succès sur le site du Coteau, le CMS SHC a développé la collaboration avec l'association "Concerts du Cœur" afin d'offrir sur ses 5 sites, dans les appartements Dominos et au foyer de jour des moments musicaux de qualité à des personnes qui, en raison de leur âge, de leur état de santé, de leur situation de handicap ou de précarité, ont difficilement accès aux salles de concert. "De belles et touchantes expériences qui apportent du plaisir et des émotions grâce à la musique ; parce que c'est aussi ça l'accompagnement à domicile".

Evolution du concept d'accompagnement aux Dominos

Le dispositif d'accompagnement dans les Appartements à encadrement médico-social « Les Dominos » a été retravaillé pour mieux répondre aux besoins des bénéficiaires et renforcer la qualité du soutien. L'organisation des moments communautaires, comme la mutualisation des goûters et des fêtes (notamment Noël), a été améliorée. Cette initiative, très appréciée des résidents, leur permet de se déplacer entre les structures, tout en créant de nouveaux liens et en valorisant ceux qui s'impliquent dans la préparation. De plus, un studio temporaire a été mis à disposition pour les collaborateurs et collaboratrices ; il permet également d'accueillir pour une durée définie des résidents dans des conditions particulières.



Déménagement de la structure "Haut comme 3 pommes"

Le déménagement de la structure d'accueil parents-enfants de 0 à 4 ans "Haut comme 3 pommes" à la rue de l'Aubépine 27 à Sion, à la rentrée d'août, a marqué l'année. Ce nouvel emplacement permet d'améliorer l'accessibilité et le cadre d'accueil proposé aux familles.

Visite qualité sur le site de Nendaz

Enfin, le site de Nendaz a fait l'objet d'une visite qualité par le Service cantonal de la santé publique. Cette évaluation a permis de valoriser les bonnes pratiques en place ainsi que les plans d'action engagés, confirmant l'excellent travail et l'engagement des équipes en faveur de l'amélioration continue.

SOINS ET ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE

"Mobilité douce" : déploiement de deux projets pilote

Le CMS Sion-Hérens-Conthey (SHC), en collaboration avec l'État du Valais, a lancé un projet pilote entre mars 2024 et février 2025 pour promouvoir l'utilisation de **vélos électriques pour les trajets professionnels**. Ainsi, 8 vélos ont été mis à disposition sur 4 sites, visant à réduire l'empreinte carbone et améliorer les conditions de travail. Environ 2'700 km ont été parcourus par une vingtaine de collaborateurs-rices, avec des retours très positifs sur les bienfaits pour la santé. Fort de ce succès, le CMS SHC souhaite pérenniser l'initiative et élargir la flotte de vélos, s'inscrivant ainsi dans une démarche de mobilité douce et de développement durable.



En parallèle, le CMS SHC a étudié la faisabilité d'un dispositif de mise à disposition des collaborateurs de véhicules professionnels sur le site d'Hérens. Ce second projet pilote de mobilité douce vise à évaluer le modèle le plus adapté aux besoins de mobilité professionnelle afin d'optimiser les déplacements professionnels tout tout en renforçant l'engagement environnemental de l'institution.

Formation et innovation au service des soins

En 2024, les cadres du CMS SHC ont poursuivi leur engagement dans le développement professionnel continu en participant à deux événements majeurs :

- Le symposium de l'IMAD (Aide et soins à domicile du canton de Genève) sur « La place de la complexité dans les soins à domicile » en janvier ;
- Le Congrès national d'Aide et soins à domicile Suisse sur "la numérisation dans le domaine de l'aide et des soins" en septembre ;

Un accent particulier a été mis sur le renforcement des compétences à travers des formations spécifiques organisées et menées par des collaborateurs avec des compétences spécialisées, portant notamment sur :

- La prise en charge des plaies,
- Les gestes de premiers secours (BLS),
- Les conseils nutritionnels et l'utilisation du Mini Nutritional Assessment (MNA),
- Le suivi et la gestion des situations avec les assurances par des spécialistes.

Par ailleurs, le développement de formations hybrides s'est intensifié, combinant des modules e-learning (utilisation de la tablette, documentation du dossier de soins, première évaluation d'une situation) avec un accompagnement personnalisé assuré par des clinicien-ne-s.

Les retours quant à ce type de formation sont très positifs : il assure des formations identiques à tous les collaborateurs, il donne plus de temps aux liens théorie pratique lors de l'accompagnement sur le terrain. Le CMS SHC espère pouvoir ancrer ce modèle dans les formations en 2025 avec le déploiement d'une plate-forme d'e-learning professionnelle.

Dans la continuité des initiatives précédentes, le service aide et soins a poursuivi la mise en œuvre de son concept d'encadrement des apprentis, visant à offrir un soutien structuré et de qualité tout au long de leur formation pratique.



Les conseils de nos équipes

Nos équipes vous proposent des conseils pratiques pour préserver votre santé et votre bien-être au quotidien.



Consultation parents-enfants

Quelles sont les bonnes pratiques concernant l'exposition des enfants entre 0 et 4 ans aux écrans ?

De 0 à 3 ans il est recommandé de ne pas exposer du tout les enfants à des écrans. Entre 3 et 4 ans, le consensus de bonne pratique recommande de ne pas les laisser seuls face à un écran. Il est important de fixer des règles et de guider l'enfant. Il est recommandé de ne pas dépasser 30 minutes de temps d'écran au maximum par jour.



Ergothérapie à domicile

Comment prévenir le risque de chute à domicile chez les seniors ?

Il faut éviter les éléments susceptibles d'entraver la marche dans la maison : idéalement enlever les tapis ou les fixer au sol pour éviter les chutes. Il est également pertinent de s'équiper de lumières à détection de présence, en particulier dans le chemin chambre-salle de bain, pour disposer d'un éclairage adéquat, même la nuit. Ce sont des actions simples et peu onéreuses qui préviennent bien les chutes et leurs conséquences désagréables.

Santé mentale

Comment prendre soin de sa santé mentale avec l'arrivée de l'âge ?

La santé mentale est une préoccupation importante des personnes âgées, les limitations physiologiques entraînant parfois un certain isolement social qui peut aller de pair avec des problématiques d'anxiété et/ou de dépression. La solitude n'est pas une fatalité du grand âge et des solutions existent. Vous trouverez d'excellentes solutions auprès des associations telles que Prosenectute, ou auprès d'une structure de jour à proximité de chez vous. N'hésitez pas à en parler avec vos soignants qui connaissent bien les ressources existantes dans votre communauté.



SERVICE LIVRAISON DE REPAS ET TRANSPORTS

Entre croissance de la demande et mobilisation bénévole sous pression



Des besoins croissants liés au maintien à domicile

La demande en matière de livraison de repas et de transports a poursuivi sa progression en même temps que l'augmentation des prestations d'aide et soins à domicile. Ces services sont aujourd'hui plus que jamais indispensables pour permettre le maintien à domicile des personnes concernées.

Mobiliser des bénévoles : un défi constant

Le service repose en grande partie sur l'engagement de bénévoles, dont le rôle reste central. Malgré les efforts constants de nos coordinateurs-rices, la recherche de nouvelles personnes prêtes à s'investir dans ces activités demeure un enjeu important et récurrent.

Le conseil de nos équipes



Vous souhaitez vous engager comme bénévole, mais craignez de perdre votre liberté ?

L'engagement bénévole au CMS SHC s'effectue en fonction de votre emploi du temps, de vos disponibilités et de vos souhaits ! Il peut être fixe ; 2 matinées par mois pour la livraison des repas ; et peut être aussi sur appel du CMS SHC pour le transport de personnes chez le médecin par exemple. Cet engagement bénévole doit rester un mélange de plaisir et de satisfaction d'aider et aucunement représenter une contrainte dans votre emploi du temps.

Vers une adaptation des tarifs face à la professionnalisation du service

Le CMS SHC souhaite continuer à fournir ces prestations. Toutefois, l'évolution vers un recours accru à du personnel rémunéré, notamment pour la livraison de repas dans les zones urbaines ou de plaine, pourrait nécessiter une adaptation tarifaire afin de garantir la pérennité du service.

Prestations et services

SERVICE SOCIAL

Harmonisation des pratiques et dynamique collective

Le service social a poursuivi ses efforts d'harmonisation des pratiques professionnelles pour offrir une équité d'accompagnement et de qualité à tous les bénéficiaires. Ainsi, deux groupes de travail régionaux ont été mis en place : l'un dédié aux placements de mineurs, l'autre à l'insertion socio-professionnelle. Cette démarche a favorisé les réflexions collectives à l'échelle régionale. Cela a permis d'assurer la cohérence des interventions et d'identifier des professionnels ressources au sein du service. Parallèlement, pour répondre à la volonté du service de l'action sociale de réviser le mandat de prestation qu'il confie aux CMS cantonaux, une réflexion a été initiée. Ouverte à l'ensemble du personnel, cette démarche de co-construction a amorcé un travail en profondeur sur les missions, les objectifs et les valeurs portées par le service, au-delà du mandat de prestations cantonal.

Renforcement du partenariat avec le réseau social et d'insertion

Le service social a rencontré des partenaires du domaine de l'insertion ainsi que des acteurs du réseau social valaisan. Ces échanges visent à renforcer la coordination et à garantir une prise en charge cohérente et concertée des bénéficiaires.



Le conseil de nos équipes



Que faire lorsqu'on traverse une période difficile sur le plan financier ou personnel ?

Oser prendre contact avec le service social du CMS SHC :

Le service social du CMS SHC aide toute personne en difficulté, sans jugement et gratuitement.

Ainsi,

- il analyse votre demande,
- il envisage l'avenir avec vous :

Envisager l'avenir :

Établir un plan d'actions personnalisé incluant aide à l'insertion, soutien administratif et aide financière selon les normes cantonales.

L'objectif est de favoriser le maintien ou le retour à l'autonomie de la personne.

Une équipe engagée et proactive

Les collaborateurs-rices du service ont activement participé à divers groupes de travail et formations pilotés par le canton :

- Participation à la commission sociale.
- Engagement dans le groupe des normes.
- Contribution au groupe de formations et d'informations.
- Participation à l'organisation de la journée des assistants sociaux, prévue en 2025.

Enfin, elle s'est investie dans le développement du futur programme informatique cantonal de gestion de l'aide sociale, tout en adaptant progressivement les processus internes à ces évolutions.

Prestations et services

SERVICE SOCIAL

Engagement et réflexions collectives sur la révision du mandat de prestations

Le service social a poursuivi ses efforts d'harmonisation des pratiques professionnelles pour offrir une équité d'accompagnement et de qualité à tous les bénéficiaires. Ainsi, deux groupes de travail régionaux ont été mis en place : l'un dédié aux placements de mineurs, l'autre à l'insertion socio-professionnelle. Cette démarche a favorisé les réflexions collectives à l'échelle régionale. Cela a permis d'assurer la cohérence des interventions et d'identifier des professionnels ressources au sein du service. Parallèlement, pour répondre à la volonté du service de l'action sociale de réviser le mandat de prestation qu'il confie aux CMS cantonaux, une réflexion a été initiée. Ouverte à l'ensemble du personnel, cette démarche de co-construction a amorcé un travail en profondeur sur les missions, les objectifs et les valeurs portées par le service, au-delà du mandat de prestations cantonal.

Participation aux ateliers régionaux pour l'amélioration des prestations

Le service social a rencontré des partenaires du domaine de l'insertion ainsi que des acteurs du réseau social valaisan. Ces échanges visent à renforcer la coordination et à garantir une prise en charge cohérente et concertée des bénéficiaires.



Le conseil de nos équipes



Que faire lorsqu'on traverse une période difficile sur le plan financier ou personnel ?

Oser prendre contact avec le service social du CMS SHC :

Le service social du CMS SHC aide toute personne en difficulté, sans jugement et gratuitement.

Ainsi,

- il analyse votre demande,
- il envisage l'avenir avec vous :

Envisager l'avenir :

Établir un plan d'actions personnalisé incluant aide à l'insertion, soutien administratif et aide financière selon les normes cantonales.

L'objectif est de favoriser le maintien ou le retour à l'autonomie de la personne.

Une équipe engagée et proactive

Les collaborateurs-rices du service ont activement participé à divers groupes de travail et formations pilotés par le canton :

- Groupe des normes : échanges avec le canton et les autres chefs de service sur les normes d'aide sociale et la stratégie de lutte contre la pauvreté.
- Commission sociale : rencontres entre chefs de service des CMS pour partager les pratiques et porter une voix commune auprès du canton.
- Groupe de travail sur les formations : participation à une réflexion cantonale sur les besoins en formation pour les équipes du service social.

UNE ENTREPRISE HUMAINE ET ENGAGÉE

Valeurs et culture d'entreprise

En 2024, le CMS SHC a poursuivi le développement d'une culture d'entreprise basée sur des valeurs communes.

Pour renforcer celles-ci au sein de l'institution, plusieurs initiatives ont été mises en place dont une communication mensuelle mettant en lumière chacune d'entre-elles et permettant ainsi aux collaborateurs-rices de les intégrer pleinement.

Evolution des conditions de travail

En réponse aux résultats de l'enquête de satisfaction réalisée en 2023, le CMS SHC a poursuivi la mise en œuvre de mesures concrètes visant à améliorer les conditions de travail.



Actions mises en place pour améliorer la qualité de vie au travail

- Intégration des améliorations salariales et sociales liées à la mise en oeuvre de la CCT SLD en mai 2024 et à l'initiative pour des soins infirmiers forts.
- Proposition régulière d'avantages collaborateurs
- Mise à disposition de café gratuit sur tous les sites.
- Installation d'un frigo intelligent Felfel sur un site pilote.
- Amélioration de l'accueil des nouveaux collaborateurs : accueil personnalisé dès le premier jour et présentation des services sous forme d'ateliers participatifs.
- Renouvellement des outils de travail : déploiement d'une nouvelle solution de téléphonie et d'un système d'impression sécurisée.
- Actualisation de la procédure "Aménagement ergonomique des places de travail" et aménagement progressive des places de travail des équipes par étapes.
- Diffusion de capsules vidéo pour présenter les différents services et métiers du CMS, favorisant la compréhension mutuelle et la transversalité.
- Systématisation de l'utilisation de beekeeper comme outil de référence pour la communication interne.
- Création d'une plate-forme documentaire contenant les documents de référence à jour afin de donner l'accès aux informations centralisées à tous les collaborateurs.

Travailler au CMS SHC

MOMENTS FORTS 2024



Événements de cohésion

En 2024, plusieurs actions ont renforcé la convivialité et le lien entre les collaborateurs-rices :

- Souper du personnel et vins chauds sur les sites en fin d'année ;
- Course de Noël de l'entreprise ;
- Concours du pull de Noël et diffusion de la vidéo "boulettes" à l'occasion des vœux ;
- Célébration de 25 jubilés : 10, 15, 20, 30 années de service.



Développement managérial et ancrage d'un management participatif

Le CMS SHC a poursuivi le développement de ses pratiques managériales et de sa culture institutionnelle à travers plusieurs actions :

- Formation de l'équipe de direction à un management de type horizontal impliquant les collaborateurs en février.
- implication des cadres sur la vision du développement du CMS SHC et ses valeurs lors de la journée de cadres.
- 4 thématiques de formation proposées aux cadres selon des thématiques choisies en concertation : le leadership, la communication, la gestion des situations complexes notamment.



En parallèle, ancrage d'un management participatif :

- Formation des cadres et de l'équipe de direction.
- Implication des cadres dans la vision du développement du CMS SHC.
- Invitation des collaborateurs à des feedbacks par sondage Beekeeper par exemple.

Travailler au CMS SHC

MOMENTS FORTS 2024

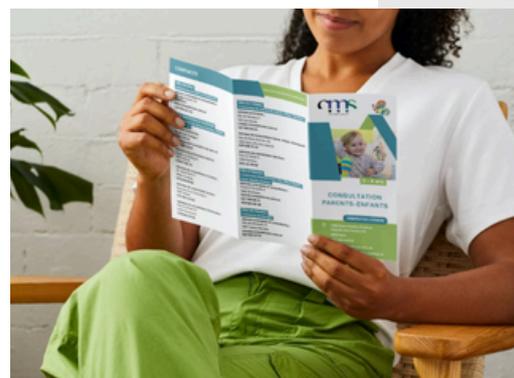


Visibilité externe du CMS SHC : valorisation des métiers et attractivité employeur

D'autres événements ont participé à la promotion du domaine et de l'institution :

- Participation à la Bourse de l'emploi de la HES-SO pour promouvoir les soins à domicile et interagir avec de futurs professionnels.
- Rencontre avec le Conseiller d'État Mathias Reynard pour présenter la diversité des services offerts et l'engagement des équipes.
- Marché de Pâques et journée nationale de l'aide et des soins : stand au marché de Sion.
- Article dans le magazine aide et soins à domicile sur la personnalisation des soins.

Parallèlement, tous les supports de communication externe et flyers ont été mis à jour dans la même ligne graphique.



Travailler au CMS SHC

INDICATEURS RH CLÉ

361

Formations suivies

61.3%

Collaborateurs-rices ont suivi une formation

190

Engagements

25

Jubilaires

42.6

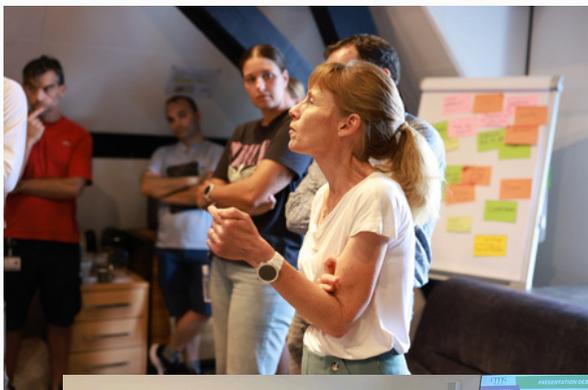
Âge moyen

7.74 années

Ancienneté moyenne

16 personnes

Evolution de fonction en cours d'année



Jubilaires 2024

30 ans de service

Geneviève Quinodoz

25 ans de service

Pascal Praz

20 ans de service

Laurence Allegro
Rachel Maury Jean

15 ans de service

Nelly Brandt
Jeanine Clausen
Carla Coelho
Ana Cristina Custodio
Susana Dinis da Silva Nunes
Stéphanie Maillard Tornare
Ana Sofia Mendes Ramos
Maud Theler
Rachel Vuadens
Catherine Werder

10 ans de service

Carmen Burrin-Héritier
Nathalie Délèze
Marie-Luce Epiney
Géraldine Gauye
Marjorie Gillioz
Marika Herbelin
Astrid Michel
Laura Lisa Michellod
Karine Morard
Vestine Nakure
Sandra Schmidt

Finances

BILAN

	en CHF		
	Bilan 31.12.2023	Bilan 31.12.2024	Variance
ACTIFS	1 6 430 293	17 664 892	1 234 599
ACTIFS CIRCULANTS	1 5 836 891	17 146 617	1 309 725
Caisse	3 202	4 453	1 251
Poste	130 783	618 078	4 87 295
Banques	3 773 979	4 910 700	1 136 721
Créances résultant de prestations	2 515 972	2 513 587	-2 384
Créances vis-à-vis d'inst. Étatiques	8 767 409	8 415 417	-351 991
Actifs de régularisation / transitoires	645 547	6 84 381	38 833
Actifs transitoires	6 42 452	682 586	4 0 133
Mouvements de fonds	3 095	1 795	-1 300
Divers c/c	-	-0	-0
ACTIFS IMMOBILISES	593 401	518 275	-75 126
Mobilier et équipements	75 309	54 003	-21 306
Machines de bureau, équipement informatique	193 780	188 638	-5 142
Véhicules	34 480	2 4 152	-10 328
Bâtiments d'exploitation	289 832	251 482	-38 350
PASSIFS	38 491 197	40 789 784	2 298 586
CAPITAL ETRANGER A COURT TERME	3 8 032 695	40 337 445	2 304 750
Créanciers	3 434 094	4 739 698	1 305 604
Avance des clients	6 036	6 010	-26
Dettes bancaires à court terme	-	-	-
Dettes vis-à-vis d'institutions publiques	3 2 761 790	34 208 499	1 446 710
Passifs de régularisation	1 830 775	1 383 237	-447 538
CAPITAL ETRANGER A LONG TERME	458 502	452 339	- 6 163
Dettes à long terme	-	-	-
Fonds Loterie Romande	1 43 142	1 44 205	1 063
Autres Fonds	315 360	308 134	-7 227
Excédent de charges	- 22 060 905	-23 124 891	-1 063 987

Finances

COMPTE DE RÉSULTAT & FLUX DE TRÉSORERIE

en CHF

	Budget 2024	Comptes 2024	Variation C24-B24	
Salaires	30 944 500	29 570 356	-1 374 144	-4.4%
Charges sociales	6 581 939	6 177 195	-404 744	-6.1%
Charges pour prestations spécialisées	1 180 000	1 259 797	79 797	6.8%
Autres charges de personnel	785 500	559 997	-225 503	-28.7%
Charges de matière et de transport	1 440 500	1 457 520	17 020	1.2%
Autres charges	4 395 250	4 219 795	-175 455	-4.0%
Total des charges	45 327 689	43 244 660	-2 083 029	-4.6%
Recettes de prestations de soins	1 056 215	10 276 096	-286 054	-2.7%
Contribution des communes au coût des soins	1 904 863	1 544 555	-360 308	-18.9%
Contribution du canton au coût des soins	4 161 375	3 606 963	-554 412	-13.3%
Contribution des autres cantons au coût des soins	-	14 027	14 027	
Recettes des prestations d'aide au ménage	2 065 000	1 958 738	-106 262	-5.1%
Recettes repas et transport	1 046 500	1 200 644	154 144	14.7%
Recettes pour prestations spécialisées (diététique, ergo, etc)	728 000	760 101	32 101	4.4%
Autres recettes	386 500	7 57 815	371 315	96.1%
Total des produits	20 854 388	20 118 939	-735 448	-3.5%
Charges extraordinaires	164 986	-829	-165 815	-100.5%
Excédent de dépenses à répartir	24 638 287	23 124 891	-1 513 396	-6.1%

Flux de trésorerie

	Total Région 2023	Total Région 2024
Perte annuelle, après consolidation	-22 060 905	-23 124 891
Amortissements sur les postes de l'actif immobilisé	121 233	159 546
Variation des provisions	-	-
Variation des créances résultant de prestations de service	-262 726	2 384
Variation des créances vis-à-vis d'institutions étatiques	-692 353	351 991
Variation des actifs de régularisation	-100 873	-38 833
Variation des c/c avec des prestataires externes		
Variation des c/c inter-CMS		
Variation des dettes pour prestations d'assurance	1 500 774	1 305 578
Variation des dettes à court terme portant intérêt	-	-
Variation des dettes vis-à-vis d'institutions étatiques	2 345 181	1 446 710
Couverture du déficit 2021	19 550 133	22 060 905
Variation des passifs de régularisation	48 630	-447 538
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation	449 094	1 715 851
	-	
Investissements dans les immobilisations corporelles	-355 728	-84 420
Désinvestissements dans les immobilisations corporelles		
Investissements dans les immobilisations incorporelles		-
Désinvestissements dans les immobilisations incorporelles		
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement	-355 728	-84 420
Variation des dettes à long terme	-	-
Variation des fonds affectés	-11 222	-6 163
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement	-11 222	-6 163
Variation de trésorerie	82 145	1 625 268
Trésorerie nette au 1er janvier	3 825 819	3 907 964
Trésorerie nette au 31 décembre	3 907 964	5 533 232
Variation nette de trésorerie	82 145	1 625 268

ANNEXES AUX COMPTES

1. Informations sur les principes utilisés dans les comptes annuels

Les présents comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes du droit suisse, en particulier des articles sur la tenue de la comptabilité et la présentation des comptes commerciaux du code des obligations (art. 957 à 962).

Selon la loi sur les soins de longue durée, les Centres médico-sociaux (CMS) ont pour mission, dans le domaine des soins de longue durée, d'organiser et promouvoir des prestations de prévention, de soins et d'aide à domicile pour les personnes de tous âges qui nécessitent des thérapies, des traitements et des soins curatifs et palliatifs, des examens, des prestations médico-sociales, de l'aide pour gérer les tâches de la vie quotidienne et participer à la vie sociale ainsi qu'un accompagnement sécuritaire à domicile. Selon la loi sur l'intégration et l'aide sociale, les CMS sont responsables d'orienter, informer et soutenir les personnes en difficulté et d'instruire les demandes d'aide matérielle.

Principe de financement du CMS :

Les produits du CMS proviennent de la facturation des prestations aux assurances et aux patients. Ils représentent 46.5% du total des charges. Les charges sont constituées essentiellement de charges du personnel (86.8%). Les charges de matériel, de transport, et les autres charges d'exploitation se montent à environ 13.2% du total. Conformément aux dispositions légales, l'excédent de charges est financé à hauteur de 70% par le canton et 30% par les 16 communes des districts de Sion, Hérens et Conthey.

Les principes suivants ont été utilisés dans les comptes annuels :

Les états financiers du CMS sont constitués des 6 comptabilités analytiques par site au 31.12.2023, à savoir Sion, Coteaux du Soleil, Coteau, Hérens, Nendaz et les services centralisés. Les principes d'évaluation et de présentation sont uniformes entre les sites.

Stocks et prestations de services non facturés :

Le CMS SHC ne détient pas de stocks.

Toutes les prestations de service effectuées durant l'année sont facturées.

Immobilisations corporelles :

Les investissements, qui sont utilisés durant plus d'une période comptable et dont la valeur est supérieure à CHF 10'000.- par objet (bien de masse: CHF 20'000.-) doivent être activés. Les amortissements des investissements des années antérieures à 2021 sont effectués selon la méthode dégressive.

L'amortissement est effectué selon la méthode indirecte. Les amortissements sur les investissements dès 2021 sont effectués selon les recommandations d'Aide et soins à domicile Suisse, selon la méthode linéaire et les durées suivantes:

Mobilier	5 ans
Infrastructures informatiques	4 ans
Equipement, installations fixes	10 ans

Provisions comptes horaires et vacances non-prises :

Les soldes positifs des comptes horaires et les vacances non-prises au 31 décembre de l'année comptable ont fait l'objet d'une provision par catégorie de personnel du CMS et ont été valorisées conformément aux directives du Département relevant de la santé du 14 janvier 2011 pour les Centres médico-sociaux concernant les contributions financières, le subventionnement et la tenue de la comptabilité. Il n'y a pas d'autres provisions.

2. Dissolution nette de réserves latentes

Pas de dissolution de réserves latentes

3. Nombre de collaborateurs

	2024	2023
En EPT (moyenne annuelle)	350.9	343.9
	31.12.2024	31.12.2023
En nombre	553	522

4. Explication concernant les postes exceptionnels, uniques ou hors période du compte de résultat

	31.12.2024 CHF	31.12.2023 CHF
Résultat Foyer de jour	-	2 365
Attribution du montant reçu au fond en faveur de l'aide et soins à domicile	-	-
Utilisation d'une partie des fonds	33 327	12 045
<i>Total des charges exceptionnelles, uniques ou hors période</i>	<i>33 327</i>	<i>14 410</i>
Fin de l'exploitation des appartements protégés de la commune d'Ayent	-829	-
Dissolution Fonds entraide bénévoles	-	-
Fonds reçu en faveur de l'aide et soins à domicile	- 33 327	- 12 045
Dissolution pour utilisation d'une partie des fonds	-34 156	-12 045
<i>Total des produits exceptionnels, uniques ou hors période</i>	<i>-34 156</i>	<i>-12 045</i>
<i>Total du résultat exceptionnel, unique ou hors période</i>	<i>- 829</i>	<i>2 365</i>

5. Evénements importants survenus après la date du bilan

Aucun événement subséquent ayant une influence significative sur le résultat sous revue n'a été mis à jour à notre connaissance.

ANNEXES AUX COMPTES & ORGANE DE CONTRÔLE

6. Dettes envers des institutions de prévoyance (art 959c al. 2 ch. 7)

	31.12.2024	31.12.2023
	CHF	CHF
Dettes envers des institutions de prévoyance au 31.12.2024 - payées en janvier de l'année suivante	1 238 376	1 154 888

Depuis le 1.1.2023, tous les collaborateurs sont affiliés à la Caisse de pension de la ville de Sion (CPVS). Dans le cadre de la reprise de tous les collaborateurs, des mesures de compensation ont été prévues pour un montant maximum de Frs 330'000.-. Cet engagement a été budgété sur 2 ans (en 2023 et en 2024) hors exploitation. Ce montant figure en annexe comme engagement conditionnel.

7. Engagement conditionnel

Dès le 1er janvier 2023, tous les collaborateurs sont affiliés auprès de la Caisse de pensions de la ville de Sion (CPVS). Suite au regroupement des CMS, des mesures compensatoires à hauteur de KCHF 815 ont été estimées par la Caisse de pension de la ville de Sion au 31 décembre 2024. Les montants effectivement dus par le CMS dépendent de deux conditions: l'arrivée à l'âge terme du collaborateur et que la retraite soit prise sous forme de rente.

8. Montant total des sûretés consituées en faveur de tiers

Le CMS n'a pas mis en gage des biens dont il est propriétaire.

Organe de contrôle



F R I B O U R G G E N È V E J U R A V A L A I S V A U D



Rapport de l'organe de révision sur l'audit des comptes annuels à l'assemblée générale du CMS Régional Sion-Hérens-Conthey, à Sion

Opinion d'audit Nous avons effectué l'audit des comptes annuels du CMS Régional Sion-Hérens-Conthey (ci-après l'association), comprenant le bilan au 31 décembre 2023, le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de l'association, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités du Comité relatives aux comptes annuels

Le comité est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Lors de l'établissement des comptes annuels, le comité est responsable d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de l'association à poursuivre ses activités et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le comité a l'intention de liquider l'association ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTSuisse : <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que le CMS Régional Sion-Hérens-Conthey ne respecte pas les dispositions légales et réglementaires de la loi sur le CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne appliqué à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Comité.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Fiduciaire FIDAG SA

Jean-Claude De Iaco
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Alain Reichenbach
Expert-réviseur agréé

Sion, le 23 mai 2024
Exemplaire numérique

Contacts

Site de Sion

Chemin des Perdrix 20
1950 Sion
027 563 52 20
sion.soins@cms-smz.ch

Site des Coteaux du Soleil

Route du Collège 1
1963 Vétroz
027 563 54 20
coteauxsoleil.soins@cms-smz.ch

Site du Coteau

Route de Savièse 3
1971 Grimisuat
027 563 55 20
coteau.soins@cms-smz.ch

Site d'Hérens

Route Principale 4
1982 Euseigne
027 563 56 20
herens.soins@cms-smz.ch

Site de Nendaz

Route des Ecluses 32
1997 Haute-Nendaz
027 563 57 20
nendaz.soins@cms-smz.ch